



Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 28 juin 2021	Nombre de délégués :	
N° 2021-017	En exercice :	29
Convocation du : 04 juin 2021	Présents ou représentés :	18
Affichage du : 29 juin 2021	Absents :	5
Objet de la délibération : Demande de subvention travaux 2022		

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-huit du mois de juin à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des associations de la mairie de Ciry le Noble, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X			
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre		X		Pouvoir à JM FRIZOT
	M DUMAS Pierre-Yves		X		
	M REPY Marc			X	
	Mme MATRAY Paulette	X			
	M JARROT Marie-Claude		X		M KAZMINE Yves
	M DEGUEURCE Gilles	X			
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul		X		
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël		X		M MALESSARD Eric
	M BALLOT Alain		X		Pouvoir à G TOUILLON
	M TOUILLON Gilles	X			
	M BEAUDOT Denis			X	
M PICHARD Emmanuel		X			
Mme SARANDAO Gilda	X				
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal			X	
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric			X	
	M PICHARD Bruno		X		
	M PERRETTE Gilles	X			
	M DEGRANGE Anne	X			
	M PESSIN Jean Marc		X		
	M THERVILLE Daniel			X	
M PERRIER Richard	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD		X		
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE	X			

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

Durant la phase d'élaboration de son prochain contrat territorial, le syndicat a maintenu des travaux de protection des cours d'eau. La Région Bourgogne s'étant engagée à financer les travaux à hauteur de 38% d'aides publiques. Les 42% d'aide publiques restantes sont à solliciter auprès du FEADER.

Cela concerne les travaux suivants :

Nature des travaux	Montant	R BFC	FEADER	SMi2B		
Travaux 2022	539 921,70 €	37,60%	203 010,56 €	42,40%	228 926,80 €	107 984,34 €
Oudrache 4	278 608,30 €	37,60%	104 756,72 €	42,40%	118 129,92 €	55 721,66 €
Bourbince 5	177 710,15 €	37,60%	66 819,02 €	42,40%	75 349,10 €	35 542,03 €
Limace2	83 603,25 €	37,60%	31 434,82 €	42,40%	35 447,78 €	16 720,65 €

Il est proposé au Comité Syndical, d'autoriser le président à solliciter les différents partenaires financiers pour les travaux ci-dessus.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le président à solliciter les différents partenaires financiers pour la réalisation des travaux 2022.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 01 juillet 2021
Publication le : 01 juillet 2021

A Montceau-les-Mines le : 01 juillet 2021
Le Président

